



CHARTER RED BASKET CLUB MARSISIEN

Faire partie d'une association, d'un club, c'est avoir des droits mais aussi des obligations.

Chaque licencié, accompagnant, encadrant et membre du bureau doit respecter certaines règles afin de permettre au club de fonctionner dans une bonne entente, un bon état d'esprit et dans le respect du bien-être de chacun de ses joueurs, tout en gardant l'objectif sportif fixé par le club

Tous les licenciés et parents de licenciés s'engagent à :

- Respecter les décisions des coaches et de la Commission Technique et sportive concernant la répartition des joueurs et joueuses dans les différentes équipes.
- Se présenter aux différents entraînements à l'heure. S'assurer de la présence de l'éducateur avant de laisser son enfant seul sur le lieu de l'entraînement. De prévenir à l'avance le coach/entraîneur en cas d'empêchement.
- Se présenter à l'heure sur le lieu de convocation lors des matchs en s'assurant de la présence de l'éducateur sur le lieu de départ et du nombre suffisant de véhicules pour transporter les joueurs.
- Respecter les plannings d'arbitrage, de tenue de table (e-marque et/ou chronomètre) et tenue de bar lors des matchs à domicile ; respecter les plannings mis en place concernant le transport (covoiturage) des joueurs pour les matchs à l'extérieur.
- **Se faire remplacer le plus rapidement possible en cas d'empêchement** et prévenir le coach le plus tôt possible de l'absence du joueur un jour de match.
- Respecter les arbitres, les adversaires et les autres spectateurs. Se comporter de manière courtoise et modeste sur ou en dehors du terrain et en tant que spectateur. Ne pas faire preuve de discrimination envers les autres joueurs. Adopter un esprit d'équipe, respecter les règles du basket-ball et respecter ses coéquipiers.
- Respecter le matériel et participer à son rangement. Respecter les infrastructures d'accueil.
- Accepter une sanction fixée par l'éducateur ou les membres du bureau dans le cas de non-respect de toutes ces règles (ex : non convocation à un match suite à un comportement inapproprié, faute technique à la charge du joueur en cas de sanction financière...)

Tous les membres du bureau et les encadrants du club s'engagent à veiller au bon épanouissement de tous les joueurs au sein de leur équipe. Ils s'engagent à rester à l'écoute des licenciés et de leurs parents pour toute demande.

En signant cette charte, je reconnais également avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et y adhérer.